

## Région Saguenay-Lac St-Jean : Un troisième centre de prévention du suicide au Québec

Michèle Carrier-Villeneuve

Volume 12, numéro 1, juin 1987

Aspects de la désinstitutionnalisation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/030388ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/030388ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Carrier-Villeneuve, M. (1987). Région Saguenay-Lac St-Jean : Un troisième centre de prévention du suicide au Québec. *Santé mentale au Québec*, 12(1), 171–172. <https://doi.org/10.7202/030388ar>

**Région Saguenay-Lac St-Jean****Responsable : Michèle Carrier-Villeneuve, Institut Roland-Saucier****UN TROISIÈME CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE AU QUÉBEC**

Après ceux de Québec et de Montréal, il existe depuis quelques mois un troisième Centre de prévention du suicide au Québec, celui du Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais dont les bureaux sont situés à Chicoutimi.

Le Saguenay-Lac-St-Jean est depuis quelques années une région à haut risque suicidaire. En douze ans, cette région est passée d'un très bas niveau de risque à un niveau très élevé, un niveau maintenant supérieur à celui des grands centres.

En février 83, une religieuse du Bon Conseil, Soeur Julienne Côté commence des consultations auprès de gens impliqués en santé mentale. À l'automne de la même année, un premier conseil d'administration est formé. La première subvention du Ministère de la Santé et des services sociaux est accordée en novembre 1985. Elle permet d'engager des professionnels et d'ouvrir le centre. Pendant les six premiers mois de 1986, on procède au perfectionnement du personnel et à la formation des groupes bénévoles. Enfin, en août 1986, le centre offre ses premiers services.

Actuellement le centre compte, outre le directeur général M. Constant Delisle, trois intervenants à temps complet. Ce sont Monsieur Paul Michaud responsable clinique, Éric Villeneuve, responsable du secteur bénévolat et Madame Sylvie Poisson chargée du secteur communautaire.

Surtout le centre compte cinquante-cinq (55) bénévoles formés et actifs actuellement et huit (8) bénévoles seniors qui ont reçu une formation supplémentaire en intervention de crise.

Pendant la première année de son fonctionnement, le centre a consacré ses énergies à l'organisation interne :

- sélection et formation des bénévoles ;
- organisation de points de services éloignés à Chibougamau-Chapais et Roberval ;
- formation de groupes à Alma ;
- Mise sur pied d'un système téléphonique fonctionnant sept jours par semaine :
  - de 08h00 à 20h00 du lundi au jeudi ;
  - de 08h00 à 24h00 le vendredi ;
  - de 16h00 à 24h00 le week-end.

Depuis août 1986, les bénévoles du centre reçoivent

entre seize (16) et vingt (20) appels par semaine. Selon les premières statistiques disponibles, les appels s'avèrent être plus nombreux en début de journée. Plus l'heure avance, plus le nombre diminue mais la dangerosité augmente. Soixante pour cent des appels sont le fait de personnes tierces qui demandent des informations et surtout comment amener la personne suicidaire à demander de l'aide. À chaque appel, une évaluation très précise est faite afin d'évaluer le niveau de risque ; des mesures d'urgence sont prises, si nécessaire : localisation d'appel ; contact avec le centre anti-poison de Québec ; contact avec les corps policiers ; hébergement temporaire mis sur pied ; contact avec des intervenants du réseau des affaires sociales.

Parallèlement à ce fonctionnement du système d'urgence téléphonique, certains programmes de prévention ont été mis sur pied. Ainsi, à St-Ludger de Milot, village du Lac St-Jean où il y a eu trois suicides d'adolescents au cours des trois dernières années et quatre tentatives de suicide pendant les douze derniers mois, Mme Sylvie Poisson, la responsable du secteur communautaire a, de concert avec un comité local, proposé un programme de formation sur place pour favoriser le dépistage et l'accompagnement par des bénévoles du centre des gens du milieu.

Mais ce n'est là que le début. Ce qui compte le plus, selon M. Delisle c'est, au cours de la deuxième année, de passer carrément à la prévention primaire par le biais de l'approche communautaire, en utilisant toutes les ressources du milieu, réseaux formels et informels.

Pour ce faire, le centre a engagé à l'automne 1986 un conseiller en recherche, M. Robert Simon, dont le mandat est de promouvoir la recherche, de la coordonner, de structurer des projets précis, et de trouver des sources de financement privées et publiques.

Deux projets sont déjà présentés au C.R.S.S.S. de la région 02.

Le premier s'intéresse à la répartition des suicides et des tentatives de suicide. Il s'agit de déterminer les secteurs dits à risque suicidaire ; en fait dresser une carte très précise de ces secteurs, tel

centre d'accueil, telle école, etc., afin de savoir où faire porter l'action communautaire. Actuellement en effet des statistiques vagues et générales ne permettent pas une intervention communautaire efficace.

Le deuxième projet veut doter le secteur scolaire aux niveaux collégial et secondaire, d'un réseau de groupe d'entraide.

Il s'agit de mettre sur pied, dans une polyvalente pilote, un groupe d'entraide. De cette expérience en arriver à produire un guide qui servira d'outil de formation permettant de créer d'autres groupes

d'entraide, particulièrement dans les écoles classées à risque.

Pour terminer les numéros de téléphone du centre sont :

- Administration : 545-2720
- Urgence téléphonique : 545-1919

N.B. : Ce «papier» est le résultat d'une entrevue téléphonique accordée le 8 avril 1987 par M. Constant Delisle, directeur général du Centre de Prévention du Suicide 02.

Michèle Carrier-Villeneuve